Bibliographie critique

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **52 (1994)**

Heft 3: **Agriculture et gestion du paysage**

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

Michel Perriard

INFOMOTION ET DYNAMIQUE SPATIALISÉE DE L'ÉCONOMIE

Editions Universitaires, Fribourg (Suisse), Collection "Documents économiques", No 68, 1994, 287 pages

Bien que l'espace et l'information jouent un rôle important pour les agents économiques, la théorie a longtemps, par souci de simplification, négligé ces deux éléments. L'approche proposée dans cet ouvrage se démarque des travaux scientifiques visant à intégrer ces deux paramètres à des modèles préexistants, car elle vise à l'élaboration d'une théorie du développement économique prenant en compte dès le départ la complexité des phénomènes. Dans cette optique, l'*espace*, de par son caractère original, constitue un facteur qui marque la structure même du processus économique. Quant à la génération et le déplacement de l'information - l' "*infomotion*" selon le néologisme de Peter Nijkamp - et, par extension, la "*capacité infomotive*" d'une région, elles deviennent des éléments-clés de l'explication du développement économique. Relevons enfin que l'auteur met délibérément l'accent sur l'analyse de la *dynamique économique* et, dès lors, s'intéresse davantage au processus de changement qu'au seul résultat de ce changement.

L'ouvrage est divisé en trois parties. La première a pour objectif la construction d'une grille analytique de la capacité infomotive du système économique régional, mettant ainsi en évidence l'importance de la circulation de l'information pour le développement spatial.

Dans le premier chapitre, l'auteur précise le cadre conceptuel de son étude en élaborant une approche originale du système économique régional. Dans ce but, il définit d'une manière univoque le contenu de quelques concepts-clés tels que l'espace, le territoire, le milieu et la région. Face au problème de la circulation de l'information dans le système régional, il convient dans un premier temps de clarifier la notion d'information, puis d'établir une typologie des modalités de la circulation de l'information dans le système régional. Les chapitres deux et trois de cette recherche offre un très large éclairage à ces questions. L'analyse démontre explicitement que les entreprises, désireuses de réduire l'incertitude, donc leurs coûts de transaction, vont chercher à se positionner favorablement dans les réseaux informationnels. La cohésion

de ces derniers peut créer un espace de soutien propice à l'émergence de synergies régionales.

L'objectif de la deuxième partie vise à comprendre par quels processus l'information joue un rôle dans la dynamique spatialisée de l'économie et de déterminer quels en sont les effets. L'auteur procède à la construction d'un modèle de l'infomotion dans le système régional sur la base des stratégies réticulaires des agents économiques et de l'indispensable compétitivité des firmes sur le marché. L'auteur constate alors: « *Au travers de la recherche de coûts de transaction diminués, processus qui débouche sur la constitution d'un espace de soutien, c'est le besoin d'information qui génère des effets de milieu.* » (p.126) . Et comme ces derniers incitent au renforcement des liens réticulaires, un cycle auto-cumulatif se crée. Cette dynamique régionale vertueuse reste soumise à de nombreux obstacles liés aux choix des acteurs. Dès lors, rien ne peut prédire du chemin d'évolution, progressive ou régressive, emprunté par le système régional. Dans le cas d'une évolution vertueuse, les effets de l'information sur le système régional sont de deux types: un rôle de *lubrifiant* et un rôle de *création*. De par la réduction de l'incertitude et la circulation des idées qu'elle favorise, l'information améliore les capacités d'ajustement du système. Mais au-delà de la lubrification simple, l'information peut, par un processus séquentiel et itératif, générer l'émergence d'un phénomène particulier tel que la création d'une nouvelle technologie ou encore une fonction de production originale. Ainsi, l'élaboration du modèle d'infomotion a permis de dégager les véritables enjeux de l'information dans le système régional: la lubrification et la création.

A l'analyse théorique des mécanismes de l'infomotion succède, dans une troisième et dernière partie, une approche plus pragmatique et empirique permettant au lecteur de tirer des conclusions pratiques du modèle de l'infomotion. Dans le cadre de ce modèle, il s'agit de considérer tout d'abord les effets des stratégies des acteurs privés et publics et, dans un deuxième temps de voir comment ces stratégies peuvent être améliorées. A cette fin, les conséquences pratiques du modèle pour les trois différents types d'acteurs – les entreprises de production, les interfaces et les pouvoirs publics – sont examinées. Il ressort notamment de cette analyse d'une part, le rôle fondamental des acteurs de l'interface dans la dynamique de l'infomotion, car ceux-ci assurent la circulation et la traduction de toute une catégorie d'informations à haute valeur ajoutée et d'autre part, l'importance de l'Etat dans sa volonté à « *créer les conditions de viabilité du choix novateur* ».

Le modèle de l'infomotion que nous offre Michel Perriard est convainquant. Tout d'abord, parce que sa méthode d'élaboration est rigoureuse et claire. Ensuite, parce que ce modèle est tout à fait neuf dans la mesure où son auteur utilise sa propre grille d'analyse basée sur différentes théories économiques. De nombreux graphiques originaux offrent au lecteur une vision systématique de notions-clés et surtout conceptualisent la théorie de l'infomotion de manière remarquable. Enfin, relevons que

le modèle de Michel Perriard permet de tirer des conclusions pratiques. Il établit notamment l'importance d'une action cohérente et unie des différents acteurs économiques. Avec raison, l'auteur met en garde sur une vision déterministe du développement régional. Bien au contraire, c'est la dynamique propre des interactions entre acteurs et milieu qui forment le devenir d'une région. Et l'auteur de conclure: « *Si la région est capable de gérer correctement ses liaisons d'infomotion, elle peut gagner le pari de la compétitivité internationale tout en renforçant ses bases identitaires caractérisitiques.* » (p.261-262).

Dominique JORDAN
Collaboratrice scientifique
Université de Fribourg

LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

UN ATOUT POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ?

Edité sous la direction de Jean Ruegg, Stéphane Decoutère et Nicolas Mettan, Presses polytechniques universitaires romandes, 1994

Ce livre rassemble les contributions au séminaire de troisième cycle organisé en automne 1993 par la CEAT (Communauté d'études pour l'aménagement du territoire). Ce thème s'inscrit dans un cadre plus large de réflexions que la CEAT poursuit à propos des problèmes, programmes ou politiques publiques à dimension spatiale.

Dans un contexte de mutations profondes liées à l'internationalisation des échanges, aux mutations des structures économiques, à l'accroissement de la concurrence entre collectivités territoriales, à l'accroissement tout à la fois du chômage et de la crise des finances publiques, le thème du PPP (partenariat public-privé) paraît incontournable.

Les auteurs ont voulu privilégier le point de vue de la collectivité, c'est-à-dire du pôle public du PPP, en l'inscrivant dans le débat plus vaste posé par la façon dont l'administration fournit des biens et des services publics.

Dans son introduction, Jean Ruegg rappelle l'évolution des fonctions de l'administration, depuis sa mise en place au XIXe siècle, en passant par son engagement croissant dans la production de certains biens ou services, jusqu'à la critique de l'administration ou de ses excès conduisant à la mode politique du "moins d'Etat".

Il pose alors la question de savoir si le PPP, que d'aucuns associent à la privatisation, n'est pas simplement un moyen s'inscrivant dans le courant néo-libéral dont la finalité est de rendre au privé la production de biens et de services d'utilité publique ? Le PPP trahit-il un effet de mode, une fuite en avant parce que les financements publics nécessaires à la restructuration de l'administration ne sont pas là ? Ou s'agit-il d'une forme originale et efficace de restructuration, concernant des changements profonds ayant des effets structurels sur le fonctionnement et l'organisation de nos sociétés ?

En résumant, l'auteur retient que le PPP est souvent associé à:

- la volonté de composer avec des ressources limitées
- le souci d'augmenter l'efficacité des décisions prises à l'intérieur de nos systèmes sociaux, institutionnels, juridiques et politiques
- la volonté de privilégier une approche transversale plutôt que sectorielle, afin de prendre en compte les dimensions sociale, politique, économique, environnementale et technique d'un projet
- la recherche de pratiques plus contractuelles et plus flexibles, moins figées et moins procédurières, qui intègrent largement la négociation et la planification stratégique.

Le PPP est donc dans l'air du temps. C'est le but du livre d'en présenter les tenants et aboutissants, en trois parties.

Les premières contributions tentent de poser le cadre du PPP et d'expliquer pourquoi ce concept apparaît dans nos pratiques.

La seconde partie expose une série d'exemples de mise en pratique du PPP.

La troisième partie, enfin, est consacrée d'abord aux conditions nécessaires avant d'envisager un PPP, puis aux instruments qui peuvent en faciliter la mise en oeuvre.

L'ouvrage est riche en contributions d'une vingtaine d'auteurs émanant d'horizons différents. Nicolas Mettan en présente la synthèse.

Il commence par exclure de la définition les formes de partenariat public-public ou privé-privé. Il lui paraît que le terme de PPP devrait être réservé à des opérations conjointes, à des formes de collaboration dynamique et interactive combinant des moyens publics et privés, et donnant lieu à la mise en place de structures opérationnelles à la fois publiques et privées, généralement matérialisées par la création d'une société (en principe d'économie mixte) et/ou la conclusion d'un contrat spécifique.

Le PPP se justifie si les partenaires - public et privé - ont un but commun à atteindre, un projet à réaliser ou un ennemi commun à combattre.

Cependant, la réalisation d'un projet commun n'exclut pas une certaine indépendance, une autonomie liée au caractère spécifique de chacun des partenaires, dont les différences doivent être reconnues et maintenues, même au prix de certains conflits. Cela oblige chacun des partenaires à disposer de compétences et d'expertises propres pour être crédible avec ses partenaires - des promoteurs privés par exemple.

Les rapports au sein du PPP doivent pouvoir se matérialiser par des conventions spécifiques, du type des instruments français tels que SEM (Société d'économie mixte), GIE (Groupement d'intérêt économique) ou ZAC (Zône d'aménagement concerté).

Ouvrant la porte à davantage de pragmatisme, le PPP permet d'aller vers une réconciliation des intérêts de l'urbanisme et de la promotion économique.

Cela permet de conclure que, au-delà d'une éventuelle mode passagère, la réflexion sur le PPP comme outil de planification doit se poursuivre.

Alain JENNY